Saint-Antoine-sur-Richelieu

Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu
1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 2019-005, concernant la sécurité, la paix, l'ordre et le bien-être général (G4-2019)

Avis est par les présentes donné par la soussignée, que :

Lors de sa séance ordinaire tenue le 9 juillet 2019, le conseil municipal a adopté son règlement numéro 2019-005, concernant la sécurité, la paix, l'ordre et le bien-être général (G4-2019).

Ledit règlement est déposé à mon bureau et que quiconque désire en prendre connaissance peut le faire durant les heures régulières de bureau en s'adressant à l'hôtel de ville situé au 1060, rue du Moulin-Payet à Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Ce règlement entre en vigueur ce 11 juillet 2019, jour de sa publication.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 11e jour du mois de juillet deux mille dix-neuf

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, certifie, par la présente, que j'ai affiché le présent avis public aux deux endroits prescrits par le conseil municipal, soit au bureau de poste ainsi qu'au bureau municipal entre 10 h et 12h le 11 juillet 2019. Ledit avis est également publié sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 11 juillet 2019

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière